



LA LETTRE DES ADHERENTS

INTÉRESSEMENT L'ÉTÉ FUT CHAUD !

En mai 2016, lors de la première séance de négociation, la Direction présente sa proposition : une formule de calcul avec un taux en baisse à 9% du Résultat d'Exploitation (9,7% précédemment). Elle supprime également l'abondement exceptionnel de 300% sur les 50 premiers euros versés sur le PEE.

Lors de la 4^{ème} et dernière séance de négociation, la direction finit par accepter de garder la formule actuelle à 9,7% qui avait été validée par CFDT, FORCE OUVRIERE et le SNB il y a 3 ans.

En revanche, elle conditionne l'abondement exceptionnel de 300% à l'atteinte d'un seuil de déclenchement de 720 millions pour le Résultat d'Exploitation avant impôt. Ce sera sa dernière proposition.

La signature des organisations syndicales est impérative pour le 30/06/2016, afin de pouvoir faire bénéficier les salariés de l'exonération du paiement des charges sociales et du traitement fiscal avantageux des sommes touchées au titre de l'intéressement (*cf www.urssaf.fr*).

Comme la loi ne permet pas la mise en place unilatérale par la direction d'un accord RVC (Rémunération Variable Collective) nous avons évidemment pris la décision de signer l'accord d'intéressement car il était hors de question de priver nos 19 000 collègues d'un revenu complémentaire. Notre seule signature ne suffira pas car nous n'avons pas obtenu 30% des voix aux dernières Elections Professionnelles.

Devant le mécontentement général de nos collègues, la CGT finira par signer cet accord, suivie par Force Ouvrière et la CFDT et ce, sans qu'aucune modification n'ait été apportée à l'Accord (***obligation impérative à respecter pour bénéficier des avantages fiscaux et sociaux***).

Pour en savoir plus, vous pourrez bientôt visionner notre animation vidéo sur www.snbcl.net

ADMINISTRATEURS SALARIÉS

ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

La campagne électorale démarre le 29 août 2016 et du **13 au 15 SEPTEMBRE 2016**, vous aller pouvoir élire vos représentants au Conseil d'Administration de LCL.

LCL évolue dans un secteur d'activité complexe et au sein d'un groupe qui certes la protège d'OPA agressives mais qui, en contrepartie, reste exigeant en terme de rentabilité à court terme.

Votre Administrateur Salarié SNB est le gardien du long terme car concerné par la pérennité de notre entreprise. Il apporte au Conseil sa compréhension des métiers et l'analyse stratégique du SNB. Il enrichit les débats en tenant compte des enjeux sociaux, sociétaux, éthiques et environnementaux. Il trouve sa force dans sa double légitimité, celle de ses collègues du Conseil qui le respectent et celle des salariés qui lui font confiance pour les représenter.

Notre organisation syndicale s'est fortement mobilisée pour généraliser la présence des Administrateurs Salariés dans les Conseils d'Administration et nous avons été les seuls à mettre ce sujet au menu de la négociation interprofessionnelle sur la modernisation du dialogue social fin 2014. Cela a porté ses fruits puisque la loi Rebsamen de l'été 2015 est venue renforcer le dispositif, abaissant de 5000 à 1000 salariés le seuil obligeant les entreprises à nommer des administrateurs salariés dans leurs instances de gouvernance.

Pour continuer à proposer plutôt que protester, du 13 au 15 septembre 2016, nous avons besoin de toute votre mobilisation.



PORTRAIT DE CATHERINE

Déléguée Syndicale IdF Ouest

Catherine CABOCHE est rentrée au « CREDIT LYONNAIS » en 1981. Elle commence sa carrière à la Comptabilité de Pleyel (93). A sa titularisation, elle intègre le Réseau. D'abord Guichetière payeur puis à l'Accueil, elle évoluera ensuite vers un poste de Conseillère Clientèle Particuliers puis Conseillère Clientèle Privée.

Le travail en agence lui permet d'être en harmonie avec sa personnalité particulièrement tournée vers le contact humain. Rapidement, le droit du travail l'intéresse et c'est naturellement que Catherine souhaite représenter et défendre les droits de ses collègues.

Elle adhèrera au SNB dès 2009 et partagera dès lors son temps professionnel entre ses mandats syndicaux et son travail. Elle sera élue successivement en CE, CHSCT, DP.

« Au fil du temps, j'ai développé mon expérience pour tout ce qui a trait au social » .

Elle réalise son mémoire de SCIENCESPO sur le thème de la Qualité de Vie au Travail. Aujourd'hui, Catherine est notre EXPERTE SNB en charge des sujet QVT, RSE et HANDICAP.

ACTUALITÉ

Nous espérons que vos congés d'été vous auront permis de déconnecter du quotidien et d'une actualité générale assez morose. Cette période des vacances doit rester un moment propice à l'évasion, au repos afin de se ressourcer et profiter de ses proches.

Cet été, nous avons communiqué sur les **CONGÉS PAYÉS** (PERSPECTIVES de juillet). Une distribution format papier a été faite dans votre Agence ou votre Secteur. Si vous ne l'avez pas eu, contactez votre Coordinateur Syndical Régional. L'exemplaire électronique reste consultable sur notre site www.snbcl.net

Nous avons lancé notre grande étude sur la **QVT** (Qualité de Vie au Travail). Vous pouvez encore y répondre en septembre. Elle est en ligne sur notre site internet. N'hésitez pas à la recommander à vos collègues.

Nous poursuivons l'évolution de notre **COMMUNICATION**. Comme vous avez pu le constater, le magazine PERSPECTIVES est passé de 4 à 8 pages. Nous avons également réalisé notre 2^{ème} newsletter mensuelle. Celle-ci est envoyée automatiquement par e-mail via notre site internet à toute personne qui s'y inscrit. Aussi, pour que vous puissiez être les premiers au fait de l'info, nous vous invitons à le faire. Celle-ci, actuellement mensuelle, est destinée à réagir au plus vite et au plus près de l'actualité, via une « Info de dernière minute ».

Nous accélérons notre **PROFESSIONNALISATION** pour vous et avec vous. Votre « **Espace Adhérents** » est fait pour vous et vous est réservé. Vous y trouverez d'ici à la fin de l'année, nos « lettres d'information » qui vous donneront une vision simple et claire des nouvelles lois, des décrets...

L'« **Espace Militants** » est, quant à lui, réservé exclusivement aux Adhérents ayant au moins un mandat électif ou désignatif SNB. Si c'est votre cas, rapprochez-vous de votre Coordinateur Syndical Régional (CSR) afin d'obtenir le code d'accès. Nous travaillons enfin à mettre en place un « **Espace Jeunes** ».

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS se feront au travers des supports que vous connaissez bien maintenant. En octobre **CHUT!** Le magazine de l'info décalée : « *Les Banques, Microsoft du 21ème siècle ?* », « *la RSE* », « *Les 5 pratiques qui nous épuisent au travail* » et « *Faut-il définitivement enterrer la cravate au travail ?* ». En novembre, **PERSPECTIVES** abordera la Qualité de Vie au Travail et le résultat de notre enquête s'y rapportant. Les **NEGOCIATIONS** se poursuivent sur la complémentaire santé et sur le Contrat de Génération. Les prochaines porteront sur la NAOE (Négociation Annuelle Obligatoire d'Entreprise) et sur l'Egalité Professionnelle.

BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS !

Une **QUESTION ?**, une **DEMANDE**, une **REMARQUE !**
CONTACTEZ-MOI

Huguette FOUACHE
Responsable Communication
SNB/CFE-CGC LCL
01.42.95.73.48
www.snbcl.net

